



COMMISSION DE SUIVI DE LA COMPOSTIERE DE SAVOIE

SUEZ ORGANIQUE

11 Le 1^{er} juillet 2021

SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D'ACTIONS

I – Introduction et contexte

Historique réglementaire :

- 2006 : Arrêté préfectoral (13/02/2006) et création d'une association de défense des riverains de la Compostière.
- 2007 : Mise en place de la CLIS.
- 2010 : Modification de l'Arrêté préfectoral (03/12/10) : attribution d'une deuxième plateforme de stockage de compost et prise en compte de la création d'une usine.
- 2012 : Mise en service de l'Usine de traitement des boues.
- 2014 : Modification de l'AP concernant le broyage et le stockage de bois (18/04/14).
- 2015 : Ampliation de l'AP suite à l'incendie du 25 janvier 2015 (03/02/15) comportant les mesures d'urgence à mettre en œuvre.
- 2018 : **Obtention d'un nouvel AP**, élargissement de la nature des gisements de déchets pouvant être traités.

I – Introduction et contexte

Site :

- Classé ICPE, régime d'Autorisation:
 - ✓ Compostage de déchets végétaux (165 T max / jour, soit 60 225 T / an),
 - ✓ Compostage de boues de STEP urbaines ou industrielles, autres déchets fermentescibles, (55 T max / jour, soit 20 075 T / an),
- Agréé Agence de l'Eau (contrôle des bilans annuels par l'Agence de l'Eau),
- Certifié ISO 9001 (Intertek),
- Certifié RISPO (audit par l'association RISPO).



L'intelligence
au service des professionnels
de la valorisation organique

SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

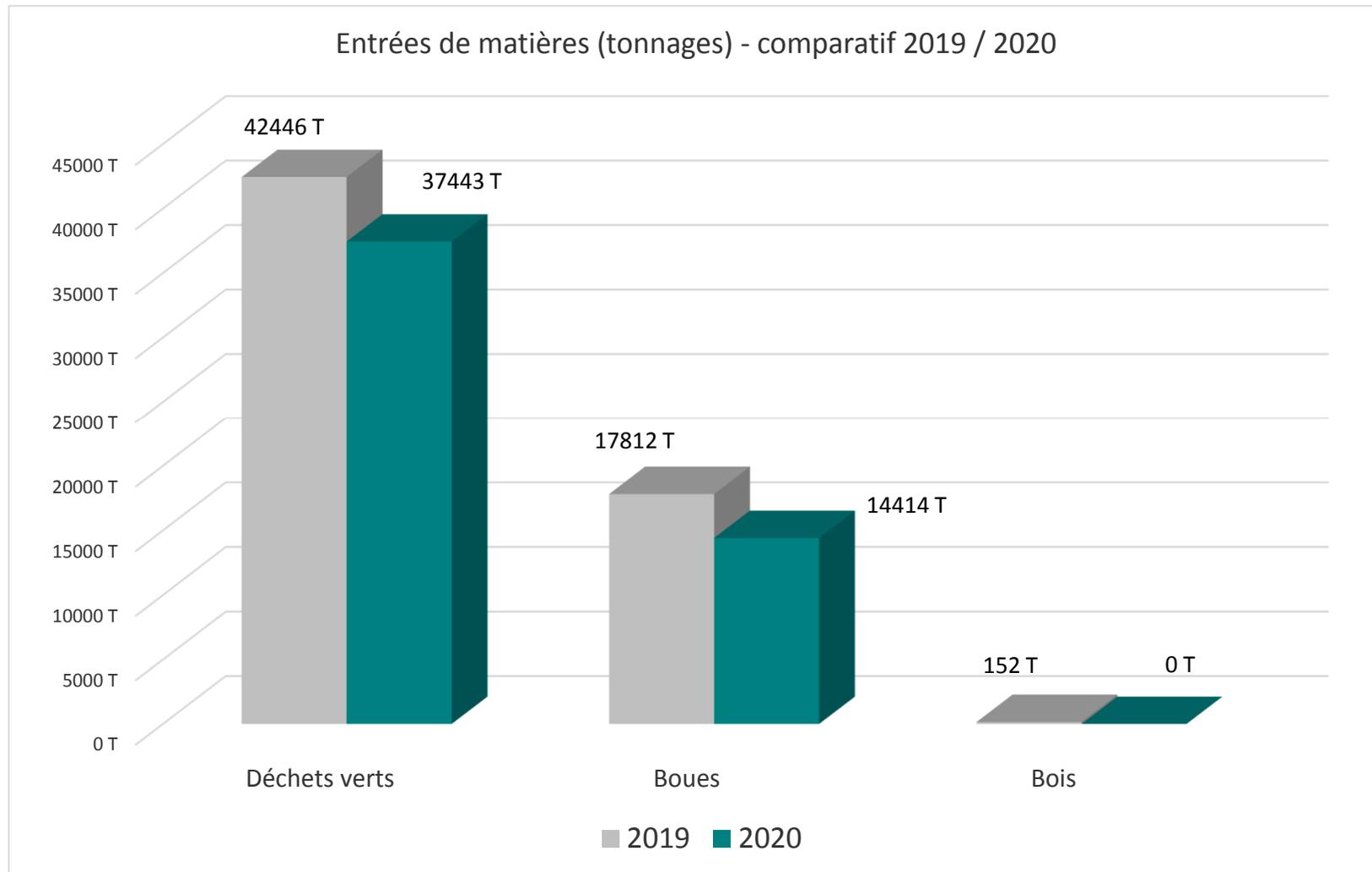
ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

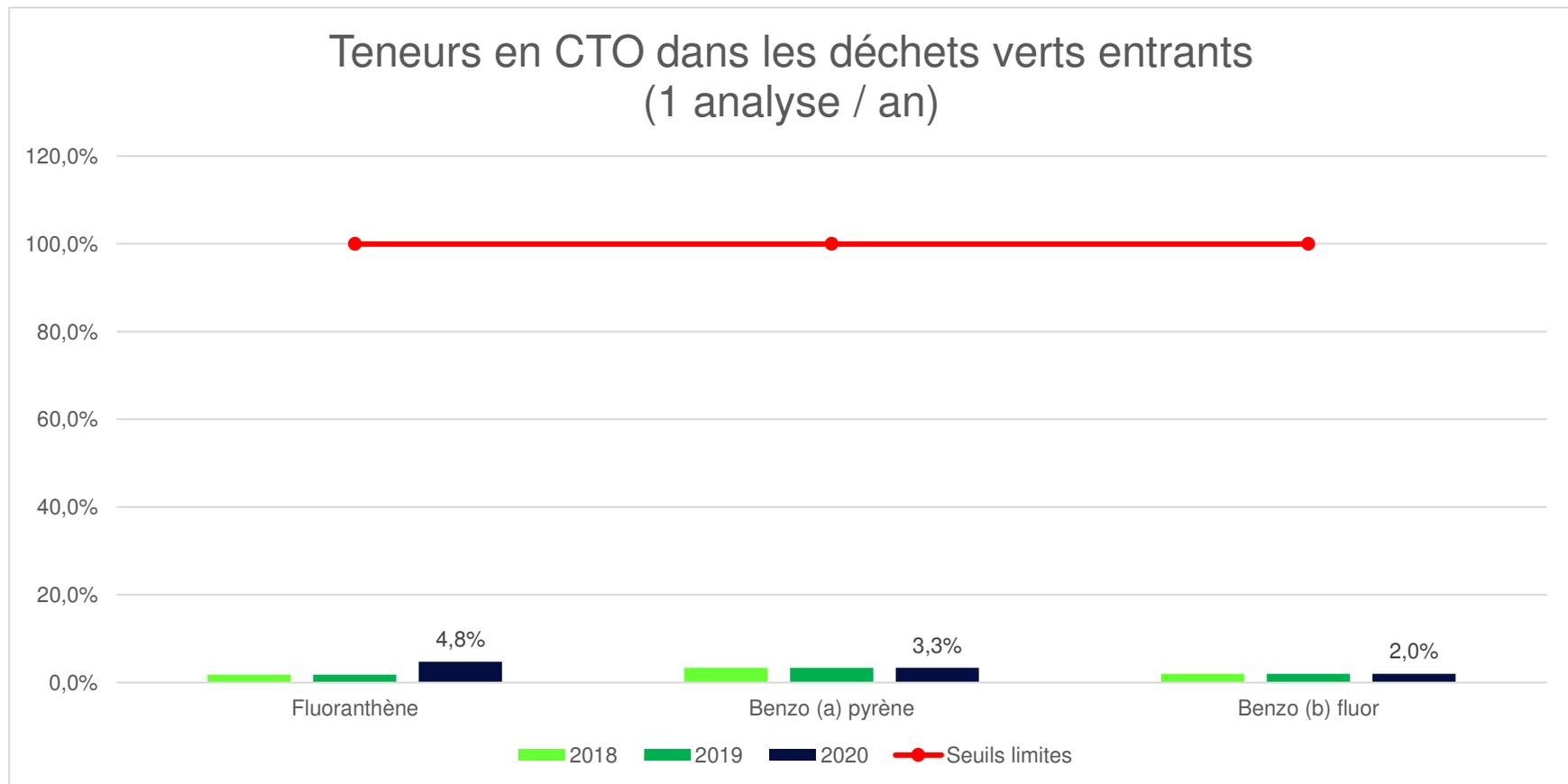
GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D'ACTIONS

II - 1 – Bilan quantitatif et qualitatif des apports

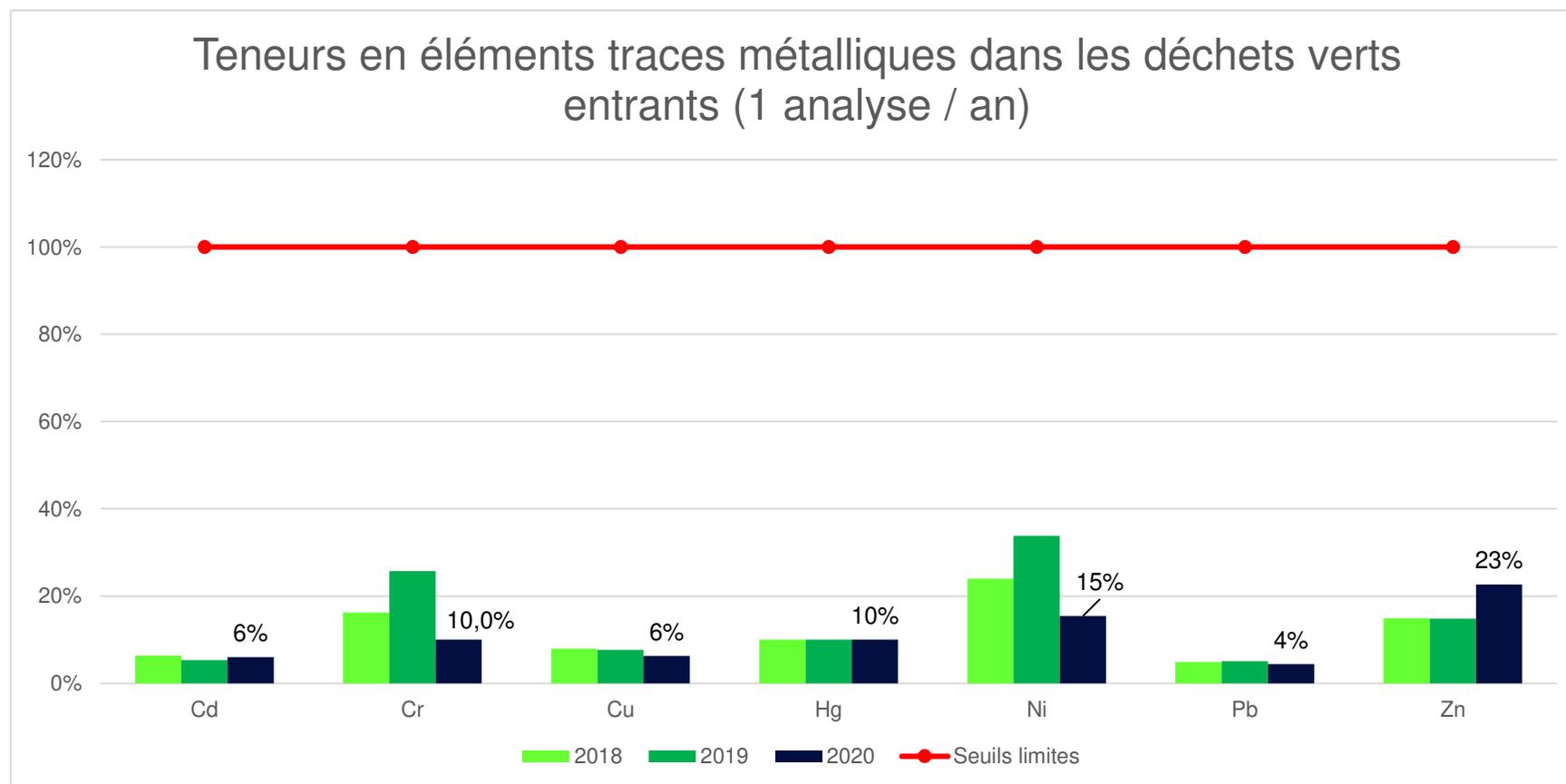


II - 1 – Bilan quantitatif et qualitatif des apports



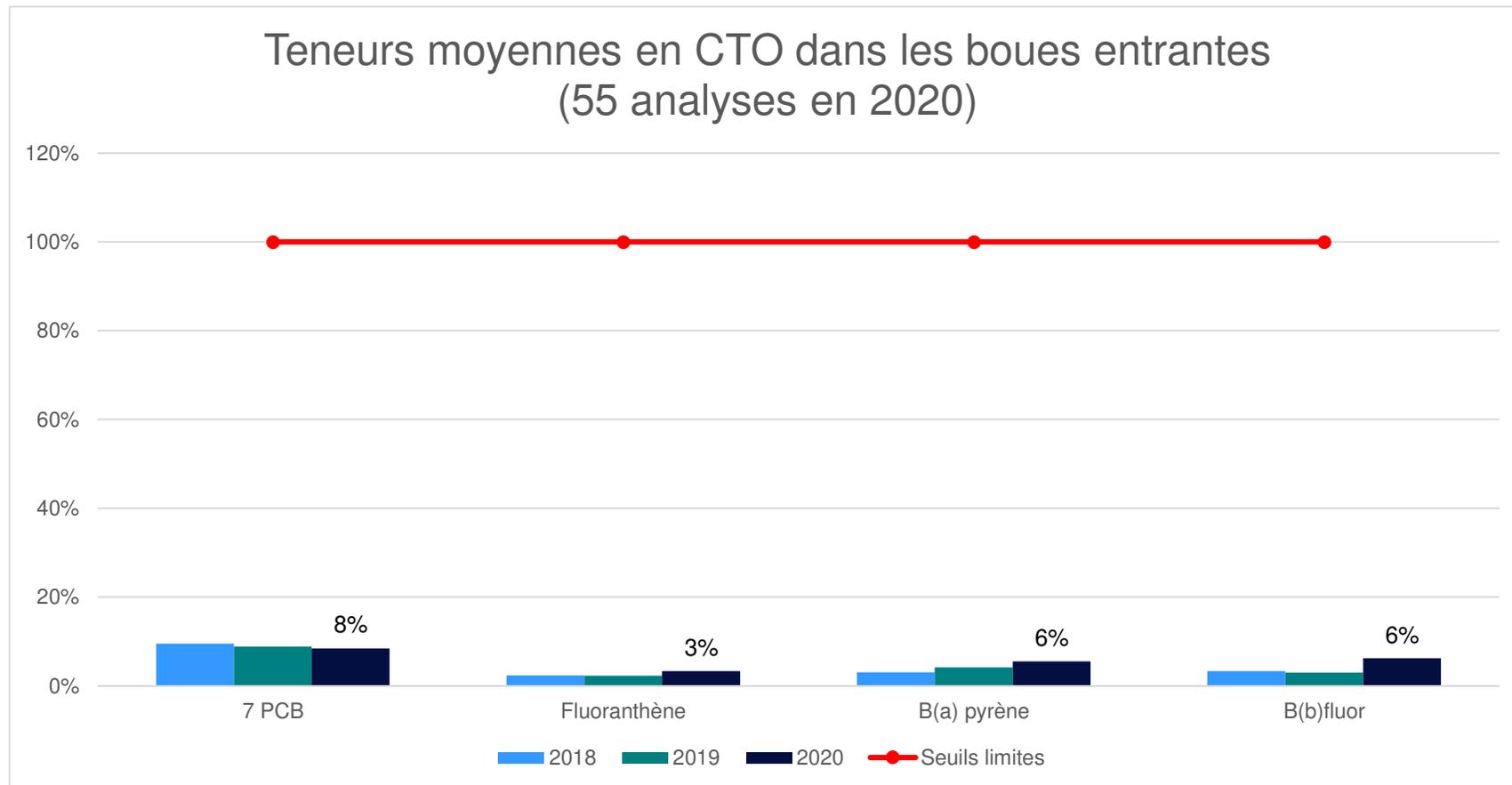
	Fluoranthène	B(a) pyrène	B(b)fluor
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	0,07	0,05	0,05
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,07	< 0,05	< 0,05
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	0,19	< 0,05	< 0,05
Valeurs limites NF U 44-051 (mg/kg MS)	4,0	1,5	2,5

II - 1 – Bilan quantitatif et qualitatif des apports



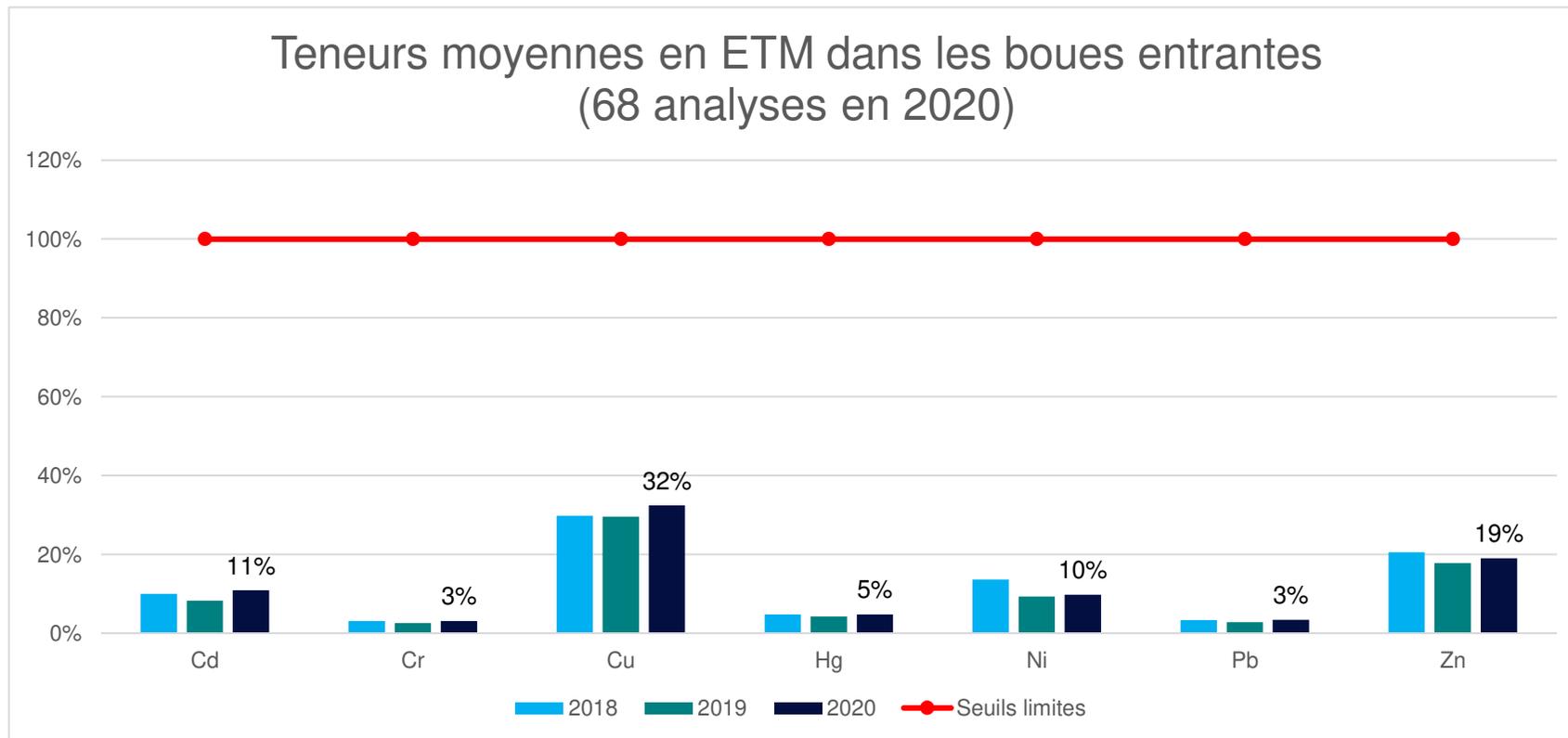
	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Zn
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	0,19	19,5	23,9	< 0,2	14,4	8,8	89,3
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,16	30,9	23,1	< 0,2	20,3	9,1	88,9
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	0,18	12,0	18,9	< 0,2	9,3	8,0	136,0
Valeurs limites NF U 44-051 (mg/kg MS)	3	120	300	2	60	180	600

II - 1 – Bilan quantitatif et qualitatif des apports



	7 PCB	Fluoranthène	B(a)pyrène	B(b)fluor
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	0,08	0,12	0,06	0,08
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,07	0,11	0,08	0,07
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	0,07	0,17	0,11	0,16
Valeurs limites arrêté 08/01/98 (mg/kg MS)	0,80	5,0	2,0	2,5

II - 1 – Bilan quantitatif et qualitatif des apports



	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Zn
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	1,0	31	298	0,48	27,3	27	615
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,8	26	295	0,42	18,6	23	534
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	1,1	31	324	0,48	19,5	27	570
Valeurs limites arrêté 08/01/98 (mg/kg MS)	10	1000	1000	10	200	800	3000

➔ **Suivi analytique des boues réceptionnées : 100% des boues conformes**

SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

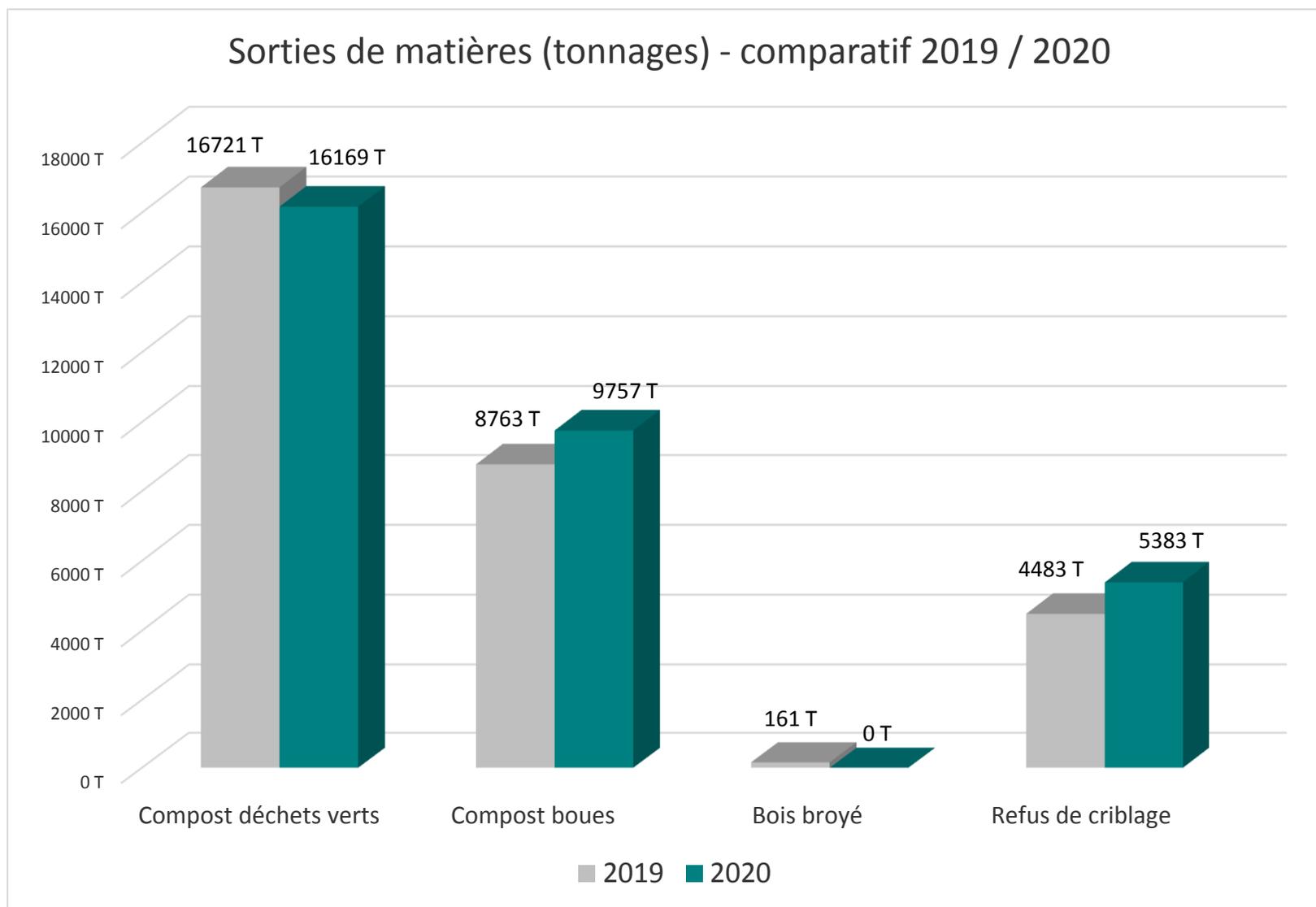
ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

GESTION DES EAUX

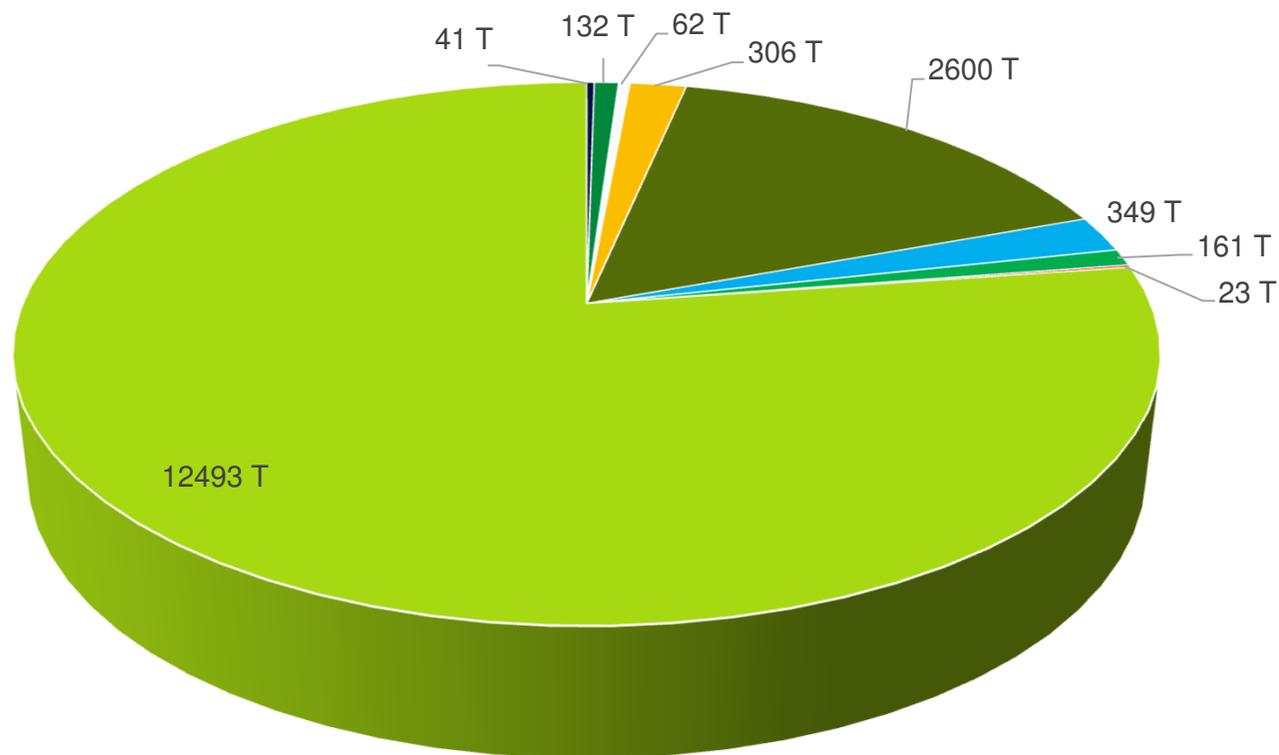
PARTIE 4 : PLAN D'ACTIONS

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions

Destinations du compost de végétaux évacué en 2020 (T)



- Communes
- Paysagistes
- Particuliers
- Entreprises TP ou autres
- Agriculteurs (69)
- Agriculteurs (01)
- Agriculteurs (71)
- Agriculteurs (38)
- Agriculteurs (74)

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions

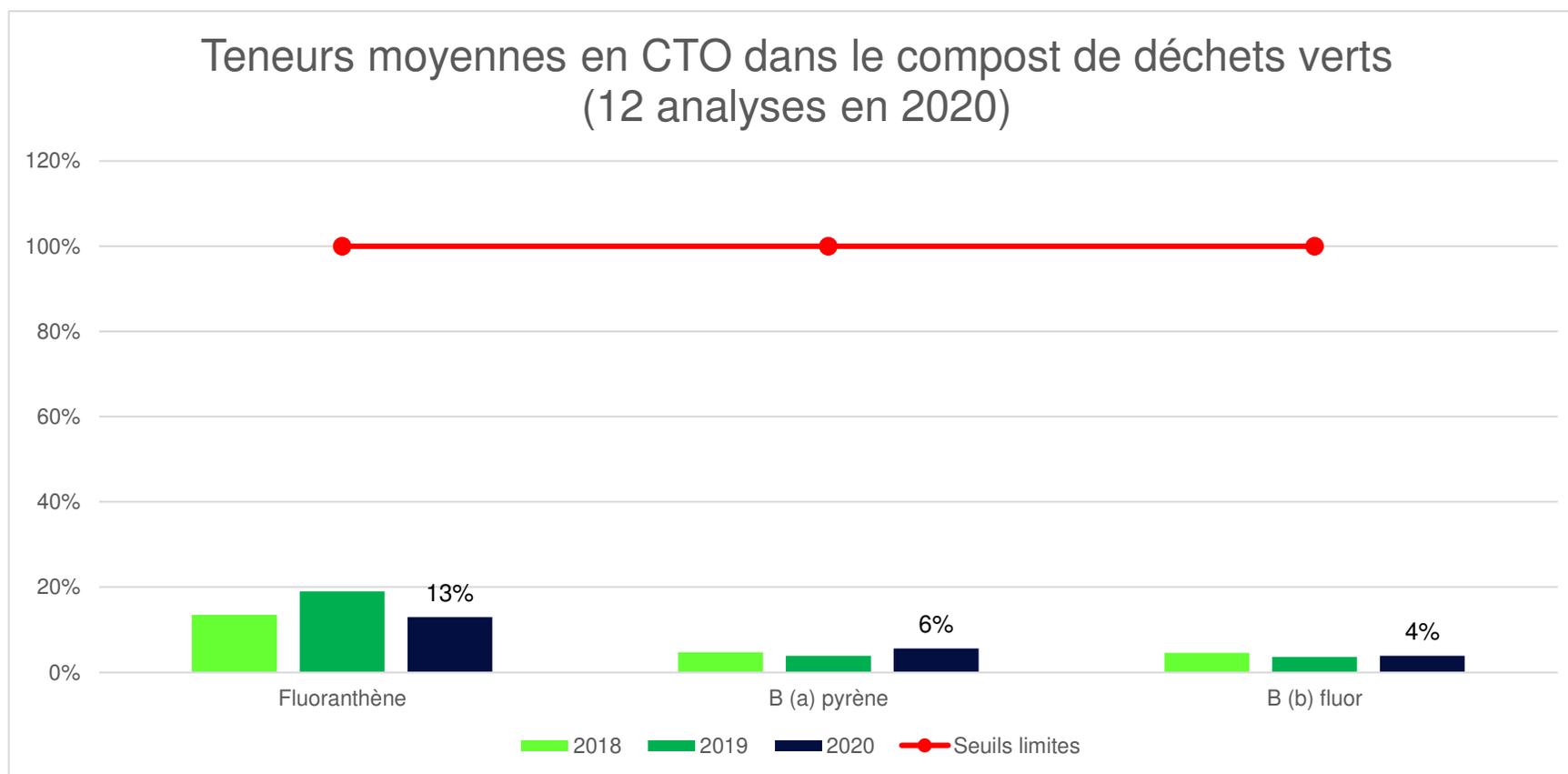
Le compost de déchets verts, un réel intérêt agronomique.

Valeurs agronomiques moyennes 2020	% MB
Matière sèche	61,9 %
Matière organique	36,7 %
Azote total	1,0 %
Phosphore total	0,36 %
Potassium total	0,63 %
Calcium total	3,51 %
C/N (sans unité)	18



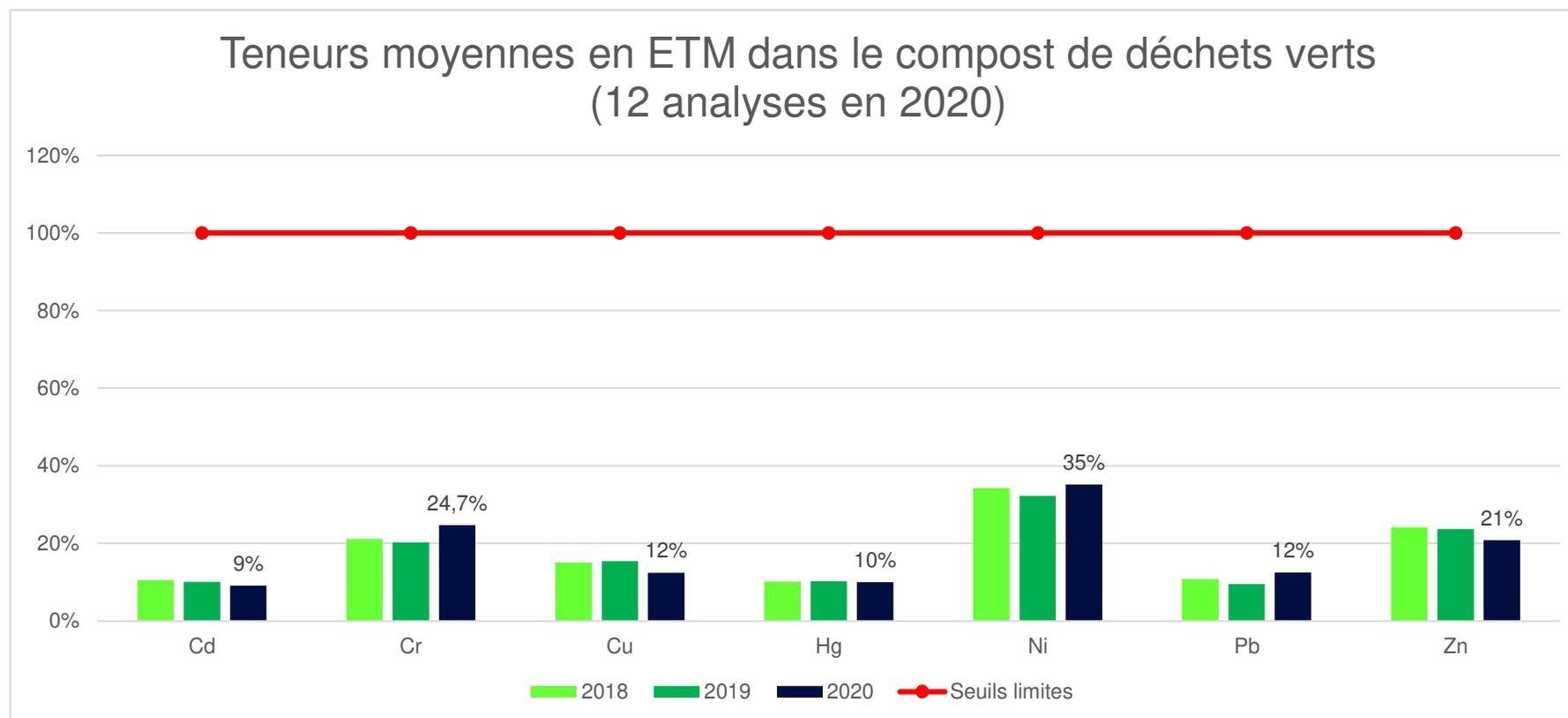
- ▶ 100% des composts NF U 44-051, ISO 9001 et Association « RISPO »

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



	Fluoranthène	B (a) pyrène	B (b) fluor
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	0,54	0,07	0,11
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,76	0,06	0,09
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	0,52	0,08	0,10
Valeurs limites NF U 44-051 (mg/kg MS)	4	1,5	2,5

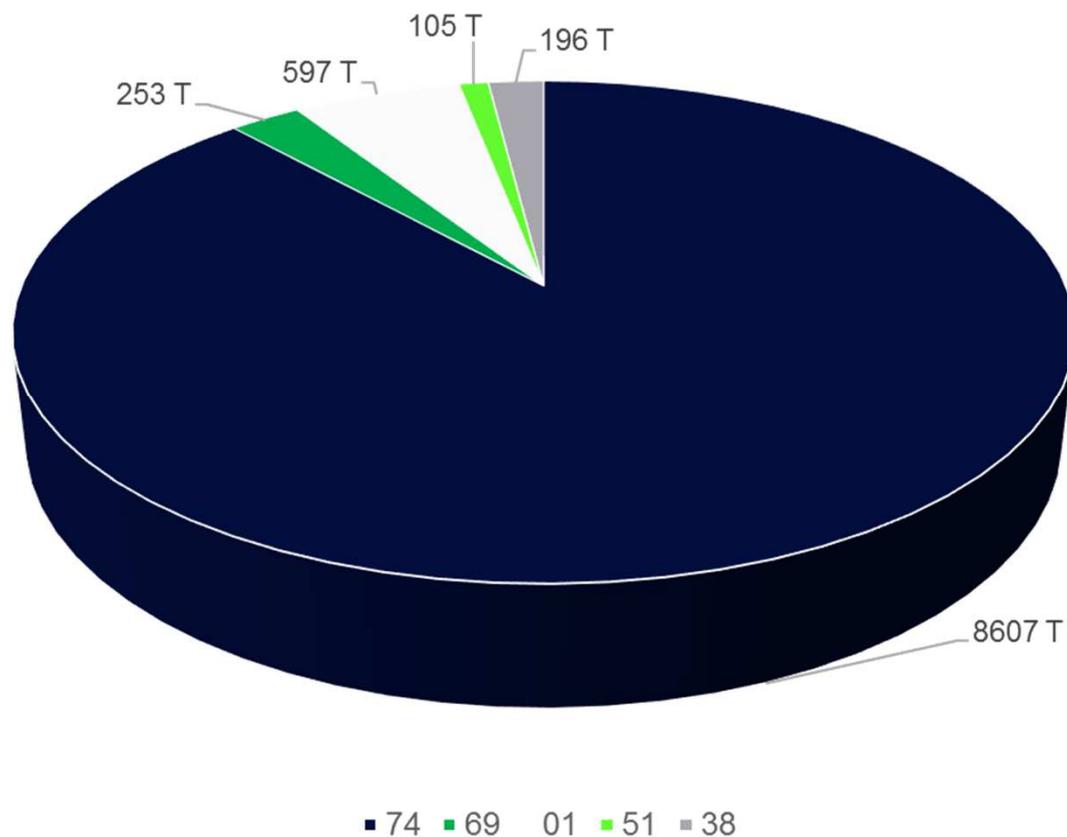
II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Zn
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	0,3	25,3	45,0	0,2	20,5	19,4	144,7
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,3	24,3	46,1	0,2	19,3	17,0	141,8
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	0,3	29,6	37,2	0,2	21,1	22,4	125,0
Valeurs limites NF U 44-051 (mg/kg MS)	3	120	300	2	60	180	600

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions

Compost de boues évacué en 2020 - départements de destination



⇒ 100 % du compost normé valorisé en agriculture ou dans le BTP (162,26 T).

⇒ 195,58 T de compost valorisé en plan d'épandage.

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions

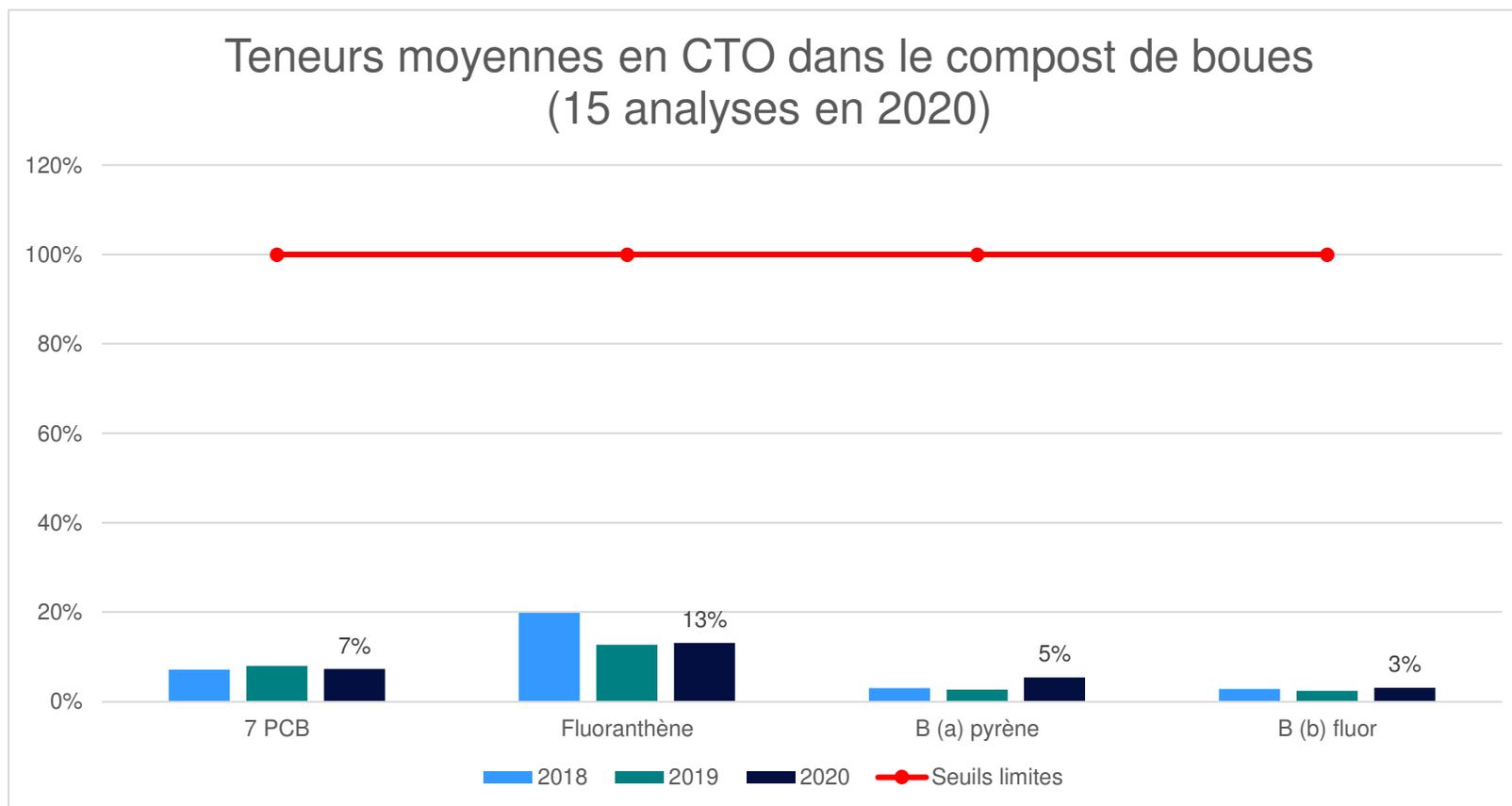
Le compost de boues, un réel intérêt agronomique.

Valeurs moyennes 2020	% MB
Matière sèche	61,7 %
Matière organique	37,8 %
Azote total	2,3 %
Phosphore total	3,2 %
Potassium total	0,6 %
C/N (sans unité)	8,2



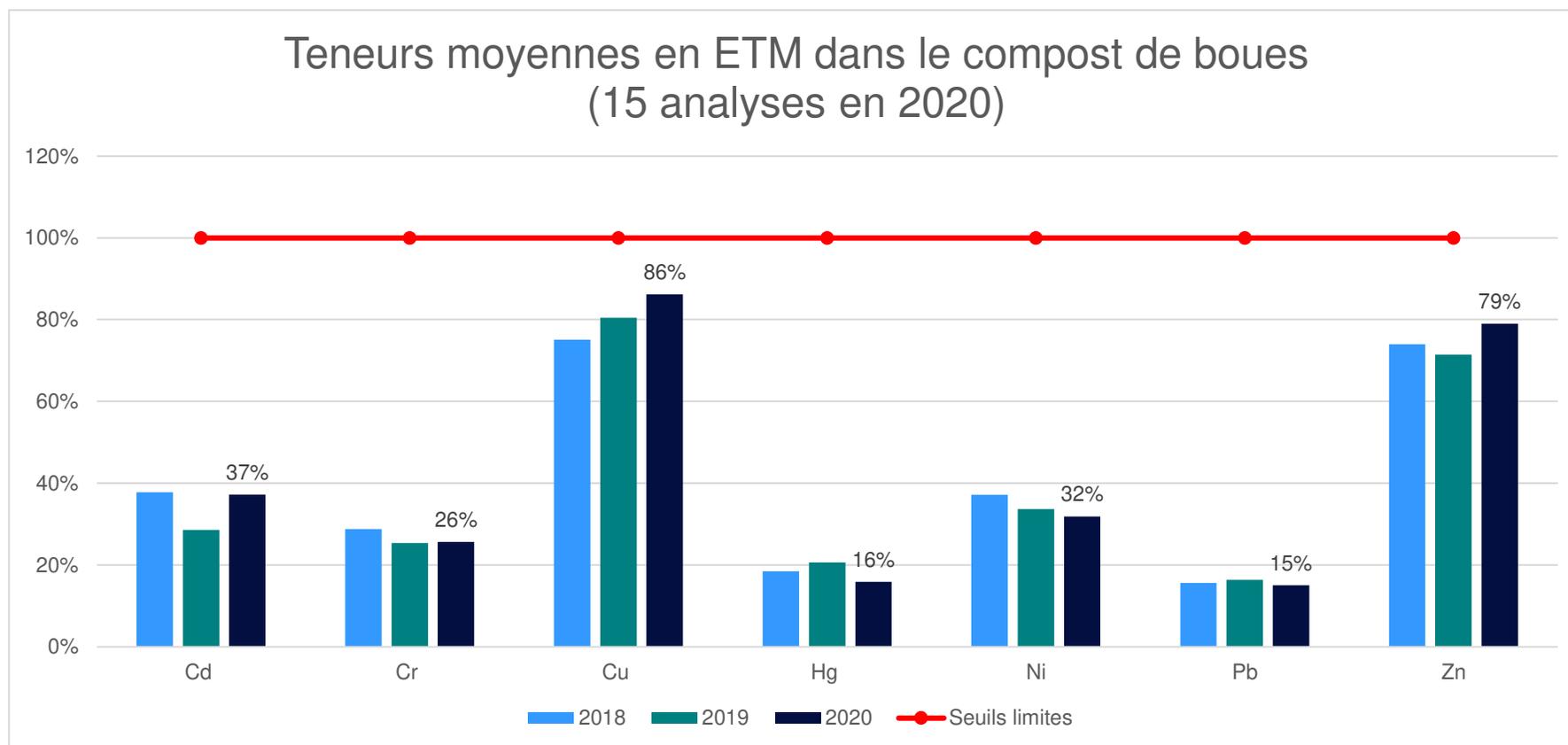
- ▶ 100% des composts normés sont certifiés ISO 9001 et RISPO

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



	7 PCB	Fluoranthène	B(a)pyrène	B(b)fluor
Valeurs 2018	0,06	0,79	0,05	0,07
Valeurs 2019	0,06	0,51	0,04	0,06
Valeurs 2020	0,06	0,52	0,08	0,08
Valeurs limites NF U 44-095 (mg/kg MS)	0,8	4	1,5	2,5

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



	Cd	Cr	Cu	Hg	Ni	Pb	Zn
Valeurs 2018 (mg/kg MS)	1,1	34,5	225,2	0,4	22,3	28,1	443,8
Valeurs 2019 (mg/kg MS)	0,9	30,5	241,3	0,4	20,2	29,5	428,75
Valeurs 2020 (mg/kg MS)	1,1	30,7	258,4	0,3	19,1	27,1	473,75
Valeurs limites NF U 44-095 (mg/kg MS)	3	120	300	2	60	180	600

➤ 100% des composts de boues conformes à la norme NF U 44-095 ou 44-295.

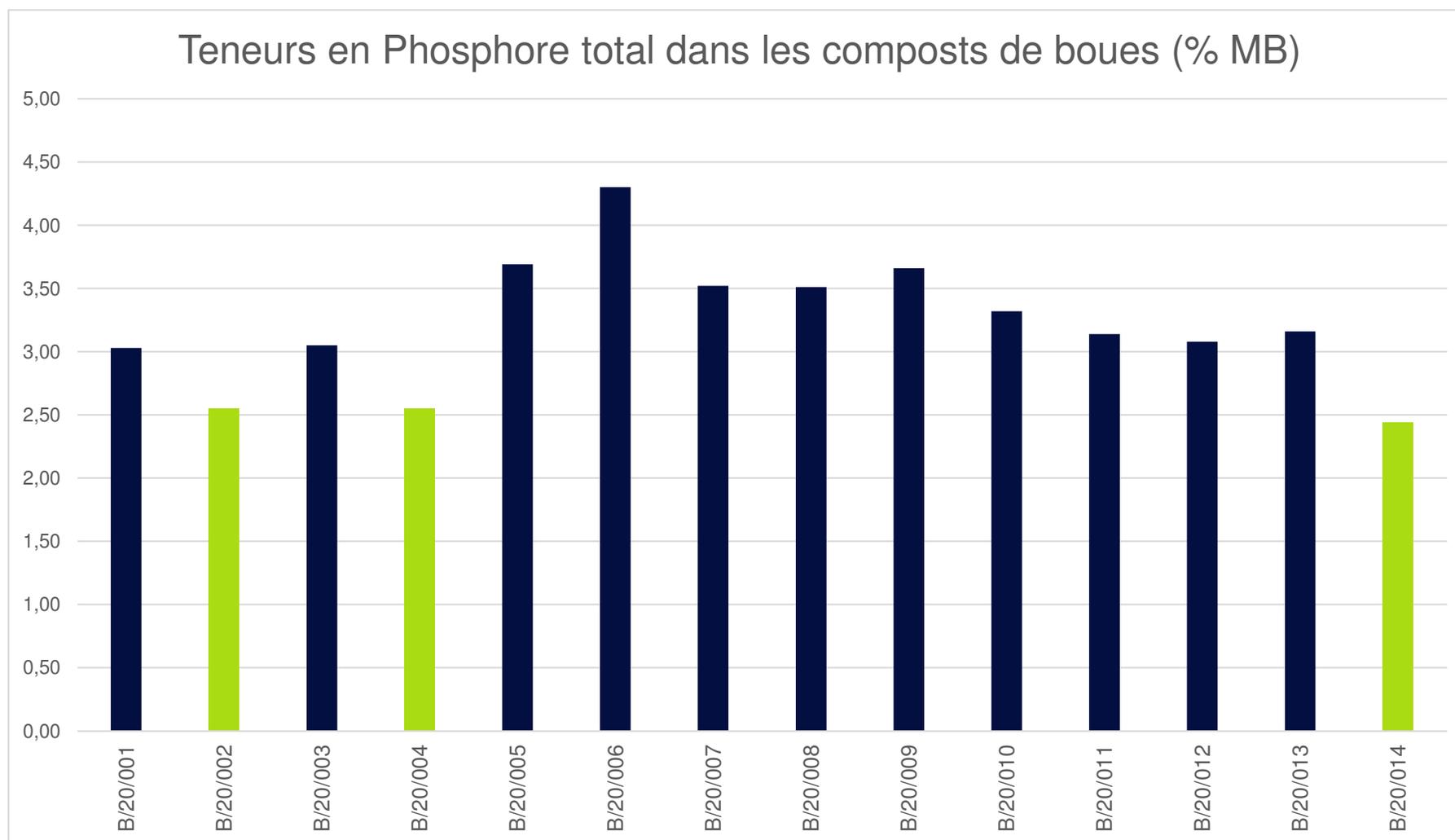
II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions

Deux normes applicables pour l'évacuation du compost de boues:

- ✓ NF U 44-095 : compost dont la teneur en phosphore est inférieure à 3 %.
- ✓ NF U 44-295 : compost dont la teneur en phosphore est supérieure ou égale à 3 % (applicable depuis 2018).

Même process de fabrication, même traçabilité, mêmes analyses, mais une étiquette propre à chaque norme.

II - 2 – Bilan quantitatif et qualitatif des expéditions



- 3 lots de compost évacués sous la norme NF U 44-095 (Phosphore < 3 % MB).



ETIQUETTE
AMENDEMENT ORGANIQUE – COMPOST CONTENANT DES MATIÈRES
D'INTÉRÊT AGRONOMIQUE ISSUES DU TRAITEMENT DES FAUX

NF U 44-095



- Matières premières :** boues urbaines
- Co-composants :** déchets verts
 refus de criblage préalablement composté

Transformation : Produit obtenu par compostage aérobie

Composition : (par rapport au produit brut) :

Matière sèche :	60.1 % Produit brut	ISB :	0.41
Matière organique :	36.27 % Produit brut	Taux de carbone résiduel	50.2 %
Azote total :	2.14 % Produit brut	Composés organiques solubles	39.1
Azote organique :	1.80 % Produit brut	Hémicellulose	3.2
pH :	8.34	Cellulose	31.3
Phosphore total (P ₂ O ₅) :	2.90 % Produit brut	Lignine	26.4
Potassium (K ₂ O) :	0.50 % Produit brut	Cellulose « Weende »	48.1
Calcium total (CaO) :	5.20 % Produit brut	Minéralisation de C à 91 j :	20.8 %
Rapport C/N :	8.5	Minéralisation de N org à 91 j :	13.9 %

Composition granulométrique : 86.5 % passent à la maille carrée de 4 mm.

Éléments inertes :	Films et PSE > 5 mm :	0.00	%
(Par rapport à la MS)	Plastiques durs > 5 mm :	0.09	%
	Verres et métaux > 2 mm :	0.45	%

Doses d'emploi indicatives (à adapter à la culture et à l'analyse de terre) :

- Grandes cultures : max 15 T / ha tous les 3 ans
- Prairies : 13 T / ha tous les 3 ans
- En Viticulture, en entretien : 11 T / ha tous les 3 ans

Ne pas dépasser les doses préconisées.

Apports en éléments fertilisants : à la dose de 15 T / ha (retour 3 ans)

	% Produit Brut	Kg/ha (unités totales)	Coef. de disponibilité (%)	Kg/ha (unités disponibles)
Matière organique	36,27	5440	-	2230 *
Azote total (N _t)	2,14	321	30	96
Phosphore (P ₂ O ₅)	2,90	435	80	348
Potassium (K ₂ O)	0,50	75	100	75

*matière organique potentiellement résistante à la dégradation

Indication d'emploi :

- Epandage préconisé à l'aide d'un épandeur agricole muni d'une table d'épandage.
- Recommandation d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.
- Stocker à l'abri des intempéries.

Masse nette : voir ticket(s) de pesée

Lot produit : B/18/005

Responsable de la mise sur le marché :
Suez Organique SAS - Compostière de Savoie
ZA les Bougeries – 193 chemin des Bougeries
74 550 Perrignier



ETIQUETTE
AMENDEMENT ORGANIQUE – ENGRAIS
NF U 44-295

Compost contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux, ayant une teneur en P₂O₅ total supérieure ou égale à 3 %.

Matières premières : Boues urbaines.

Co-composants : Matières végétales brutes (déchets verts broyés),
Matières végétales transformées (refus de criblage préalablement compostés).

Transformation : Produit obtenu par compostage aérobie.

Composition : (par rapport au produit brut) :

Matière sèche :	61.0 % Produit brut	ISB :	0.33
Matière organique :	38.91 % Produit brut	Taux de carbone résiduel	41.58 %
Azote total :	2.32 % Produit brut	Composés organiques solubles	60
Azote organique :	1.84 % Produit brut	Hémicellulose	6.83
Phosphore total (P ₂ O ₅) :	3.11 % Produit brut	Cellulose	15.77
Potassium (K ₂ O) :	0.53 % Produit brut	Lignine	17.35
pH :	8.05	Cellulose « Weende »	25.26
		Minéralisation de C à 91 j :	20.8 %
		Minéralisation de N org à 91 j :	13.9 %

Composition granulométrique : 86.5 % MS passent à la maille carrée de 4 mm.

Éléments inertes :	Films et PSE > 5 mm :	0.01	% MS
	Plastiques durs > 5 mm :	0.03	% MS
	Verres et métaux > 2 mm :	0.00	% MS

Doses d'emploi indicatives (à adapter à la culture et à l'analyse de terre) :

- Grandes cultures : maximum 20 T / ha tous les 3 ans,
- Prairies : 18 T / ha tous les 3 ans,
- En Viticulture, en entretien : 16 T / ha tous les 3 ans.

Ajuster les doses et fréquences d'apport en fonction des caractéristiques agronomiques du compost, des besoins des cultures et de la teneur en éléments nutritifs du sol.

Ne pas dépasser les doses préconisées.

Indication d'emploi :

- Epandage préconisé à l'aide d'un épandeur agricole muni d'une table d'épandage.
- Réduire si nécessaire les apports de compost sur des sols acides (pH < 5).
- Recommandation d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.
- Stocker à l'abri des intempéries.
- Utilisable pour cultures maraichères.
- Afin de réduire les risques de transfert des polluants aux milieux aquatiques, respecter une distance minimale d'interdiction d'épandage de 5 mètres équipée d'un dispositif végétalisé à proximité des cours d'eau et plans d'eau, ou les normes en vigueur en zones vulnérables.

Masse nette : voir ticket(s) de pesée

Lot produit : B/18/004

Responsable de la mise sur le marché :
Suez Organique SAS - Compostière de Savoie
ZA les Bougeries – 193 chemin des Bougeries
74 550 Perrignier



SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

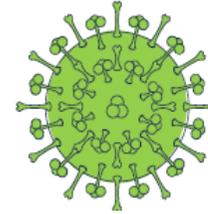
ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D' ACTIONS

Gestion de la crise sanitaire



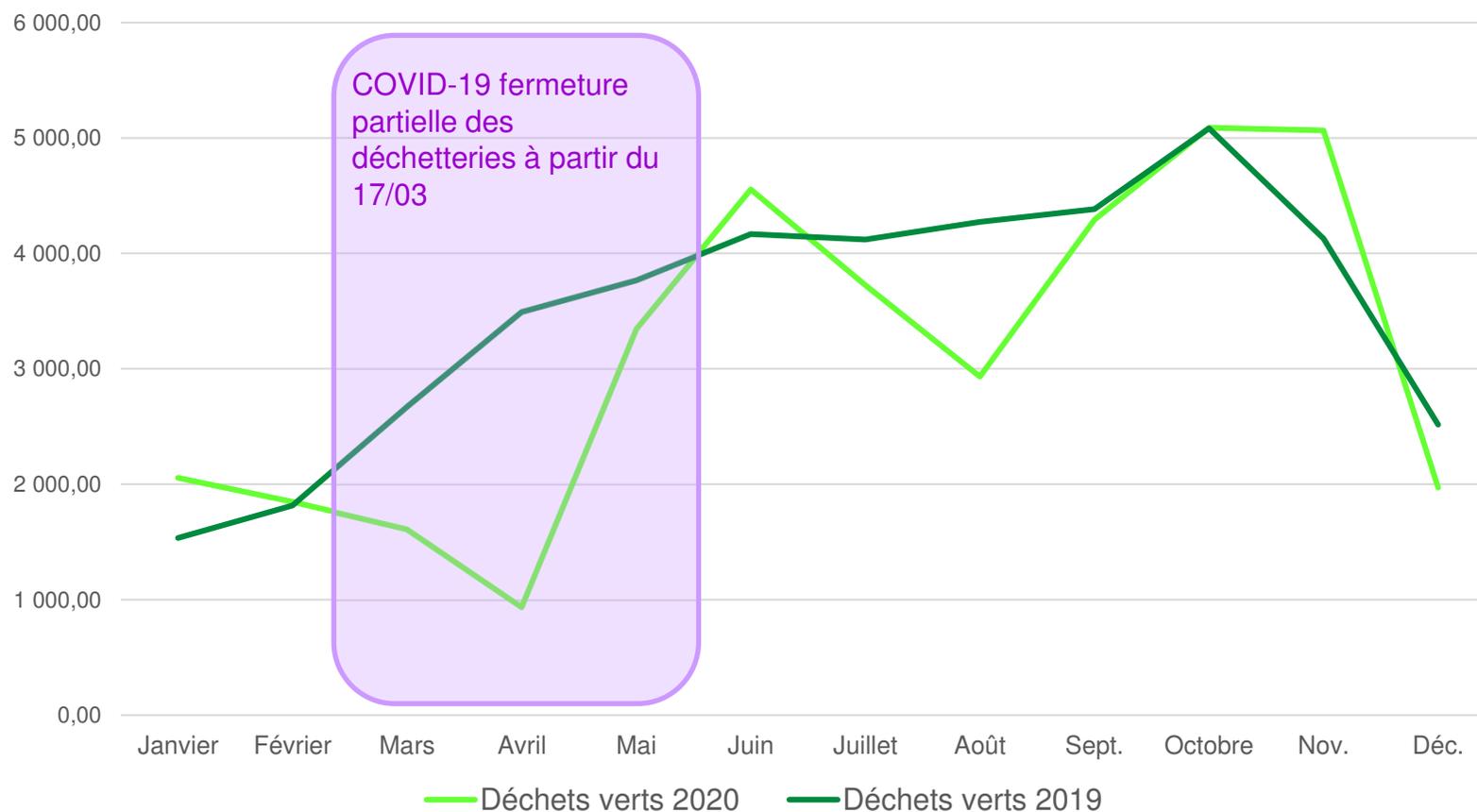
Covid-19
mesures complémentaires



- Confinement de la population le mardi 17/03/20 à partir de midi.
- Début d'une période d'incertitudes pour les clients, les exploitants, les salariés.
- Recours au chômage partiel en raison d'une baisse de tonnage des déchets verts.
- Site resté exploité et ouvert aux professionnels, avec application des gestes barrières et du télétravail pour le personnel administratif.

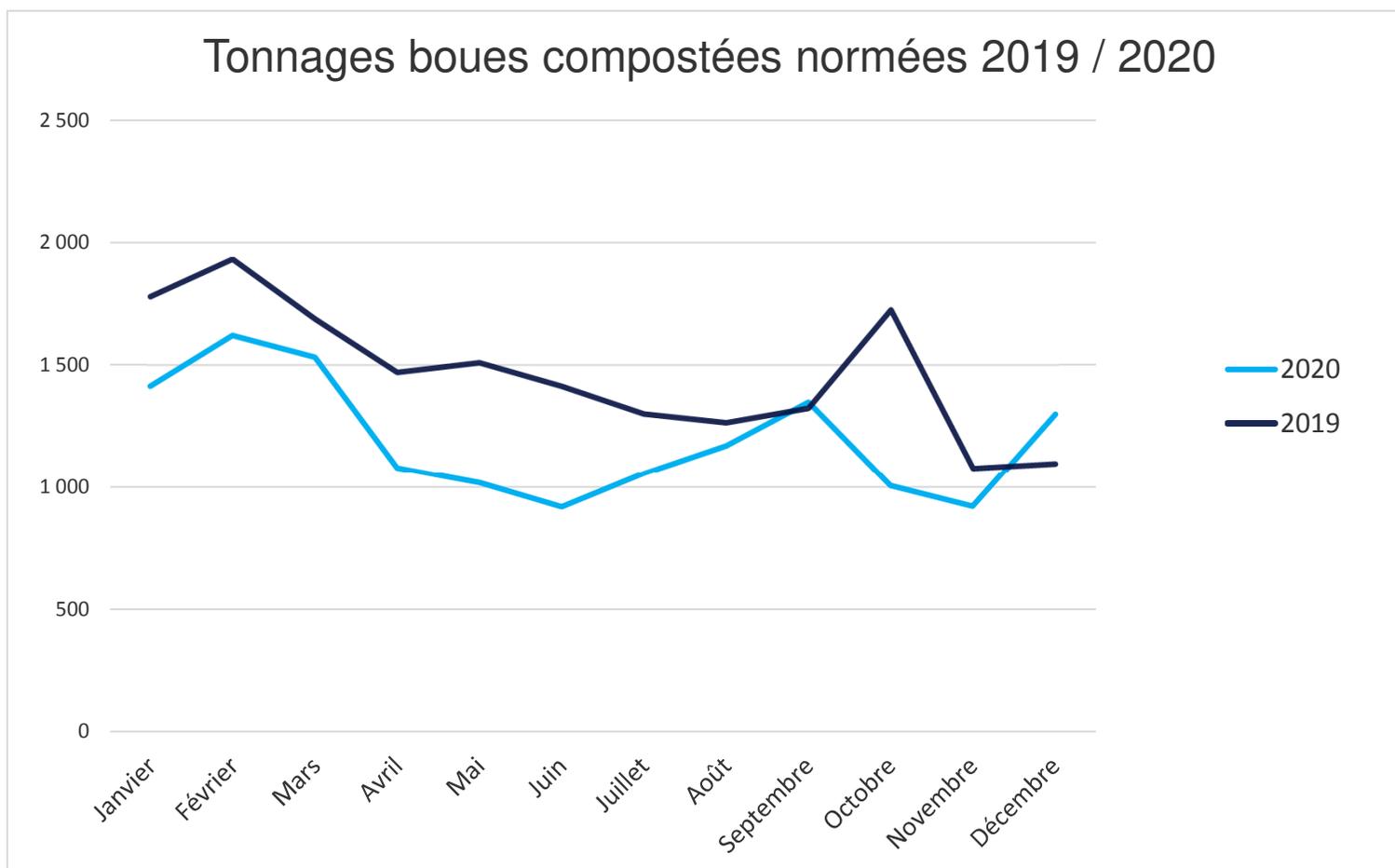
Impact de la crise sanitaire sur les tonnages

Comparatif entrées déchets verts 2019 / 2020



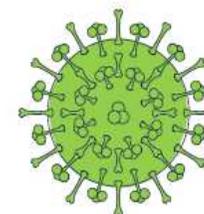
- Près de 4 000 T de différence de mars à juin entre 2019 et 2020
- Total cumulé 2019 : 42 446 T
- Total cumulé 2020 : 37 443 T

Impact de la crise sanitaire sur les tonnages



- Total cumulé 2019 : 17 812 T
- Total cumulé 2020 : 14 414 T

Bilan de la crise sanitaire



- Continuité d'activité assurant le traitement des déchets pour nos clients.
- Impact important sur les tonnages entrants de déchets verts. Dans une moindre mesure sur les boues.
- De nouvelles habitudes de travail, des gestes barrières appliqués par l'ensemble du personnel.
- Une traçabilité des matières maintenue pendant le confinement, avec suivi des températures de fermentation prouvant l'hygiénisation du compost.



III – 1 – Actions menées en 2020

Remise en état de la ventilation extérieure



Achat d'un broyeur rapide Doppstadt AK 565



Reprise de l'enrobé côté bassin de récupération des eaux



Vidange du 2ème biofiltre de l'Usine et remise en état des supports de caillebotis



Vidange du 2ème biofiltre de l'Usine et remise en état des supports de caillebotis



Biofiltre vide après travaux



Remplacement et ajout de nouvelles caméras thermiques pour une meilleure couverture du site



QHP – Quart d’Heure Prévention :

- Gestes barrières Covid-19,
- Visibilité garante de la sécurité,
- Electrification,
- Noyade,
- Attention aux habitudes,
- Morsures et piqûres,
- Ecrasement,
- Risque incendie,
- Permis de feu...



**Flash
santé
sécurité**

6 septembre 2019



Industrial Cleaning – Normandie

presque accident

Intoxication à l'H2S

Que s'est-il passé ?

Vendredi 6 septembre, un opérateur réalisait un nettoyage manuel dans une galerie enterrée contenant des moules mortes. Le résultat étant insatisfaisant au niveau d'une tuyauterie, l'équipage a pris la décision de réaliser un curage HIP. Lorsque l'eau a été injectée par la buse pour l'opération de curage, elle s'est chargée en matière organique en décomposition (et donc en H2S). En ressortant, l'eau a relargué l'H2S dans l'air, ce qui a créé une poche de gaz là où se trouvait l'opérateur. Le détecteur H2S s'est mis à sonner et l'opérateur a pris la fuite (la sortie la plus proche se trouvant à 100m).

Quelles ont été les conséquences ?

- Légère intoxication à l'H2S : envie de vomir, vertiges (les secours ont mis l'opérateur sous oxygène et l'ont gardé sous surveillance durant 4h).

Quelles étaient les conséquences potentielles ?

- Si la poche de gaz avait été plus importante, l'opérateur n'aurait eu le temps de sortir de la galerie (car il n'avait pas son masque de fuite sur lui).

Quelles étaient les causes ?

- Prise d'initiative sans recouper avec le N+1 (qui connaissait le risque)
- Matières en décomposition dans la tuyauterie

Les mesures à adopter

Respecter les règles :

- Un changement d'opération doit obligatoirement être discuté avec son supérieur et l'analyse de risque révisée.
- Respecter les mesures de prévention dans le mode opératoire.
- Le port d'un détecteur H2S va systématiquement de pair avec le port d'un masque de fuite. **S'il vous en manque un sur deux, vous êtes en danger.**



en parler et agir





**Flash
santé
sécurité**

Novembre 2019



BL Infrastructures – Direction TRI MECA

Site : TMB Gueltes (56)

presque accident HIPO

Quasi collision piéton - chargeuse

Mercredi 7 Août, un commercial SUEZ piéton est entré sur la plate-forme déchets verts (zone ZAR) sans s'annoncer au conducteur de la chargeuse.

Cette ZAR est équipée d'une barrière levante en entrée et en sortie, et de portillons piéton.

Le commercial est entré dans la ZAR par un portillon sans demander l'autorisation malgré le panneau d'information.

Le conducteur de la chargeuse laminait un chargement de bois et reculait la plate-forme. Lors d'une marche arrière, le BLAXTAIR s'est mis à sonner ; le conducteur de la chargeuse a alors regardé son écran et a vu le piéton qui levait les bras, simplement équipé d'un gilet haute visibilité.

Quelles étaient les conséquences potentielles ?

- Décès par écrasement

Quelles étaient les causes ?

- Non respect des règles ZAR par le piéton
- En complément, le piéton ne portait pas les EPI obligatoires sur site (chaussures, casque, lunettes)
- Le piéton, salarié du groupe, était non accompagné et n'avait pas de plan de prévention
- Le piéton n'avait pas de moyen de communication (pas de Talkie Walkie)

Les mesures à adopter

- Respect des règles ZAR
- Respect des règles qui sauvent
- Toute personne, même salariée interne groupe, doit être accompagnée. A défaut, elle doit avoir un plan de prévention.
- **Conducteurs d'engin :**
 - ☐ Etre toujours vigilant
 - ☐ S'assurer que le bip de recul, le blaxtair, les freins, fonctionnent à votre prise de poste dans l'engin



en parler et agir



SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

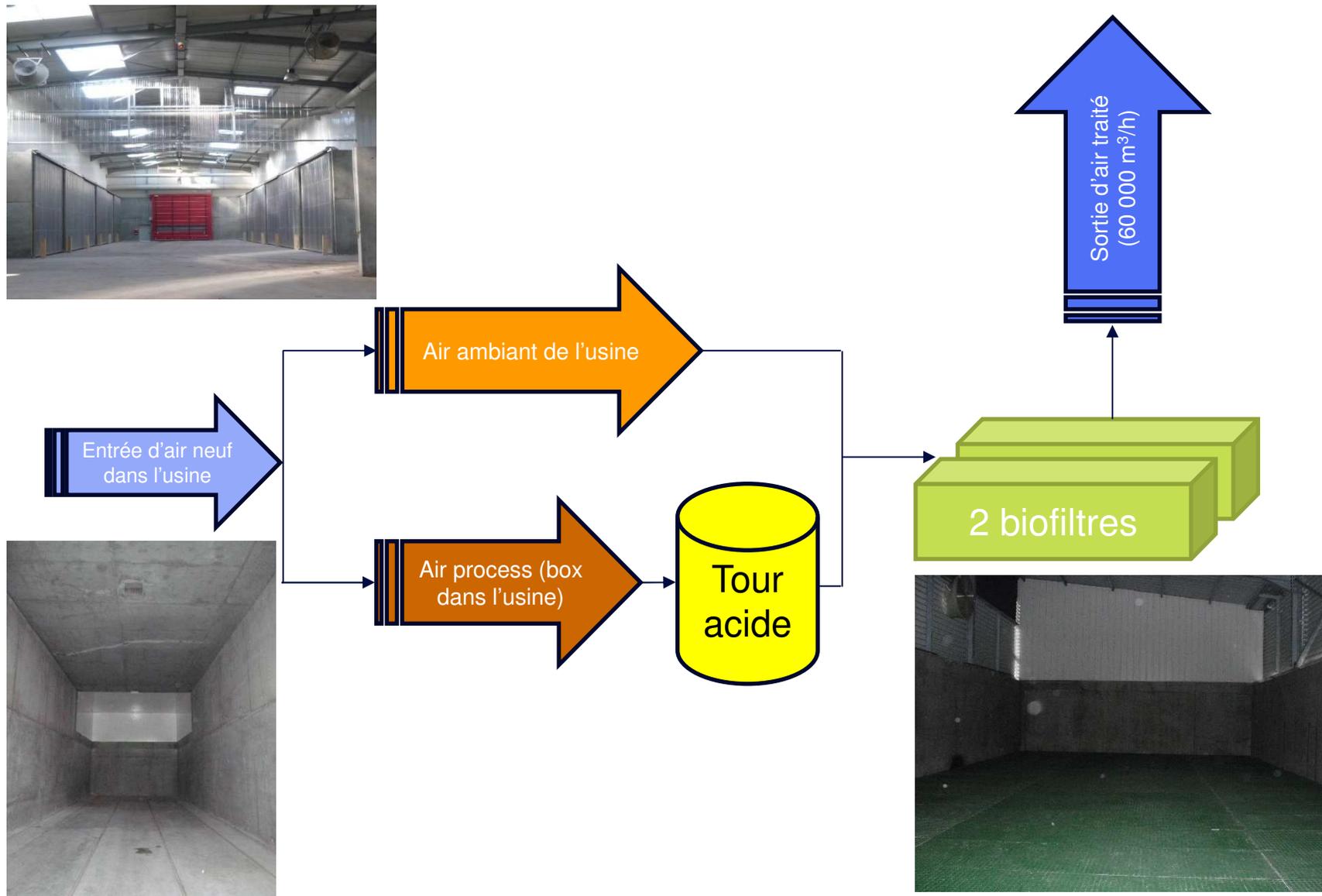
ACTIONS MENEES EN 2020

TRAITEMENT DES ODEURS

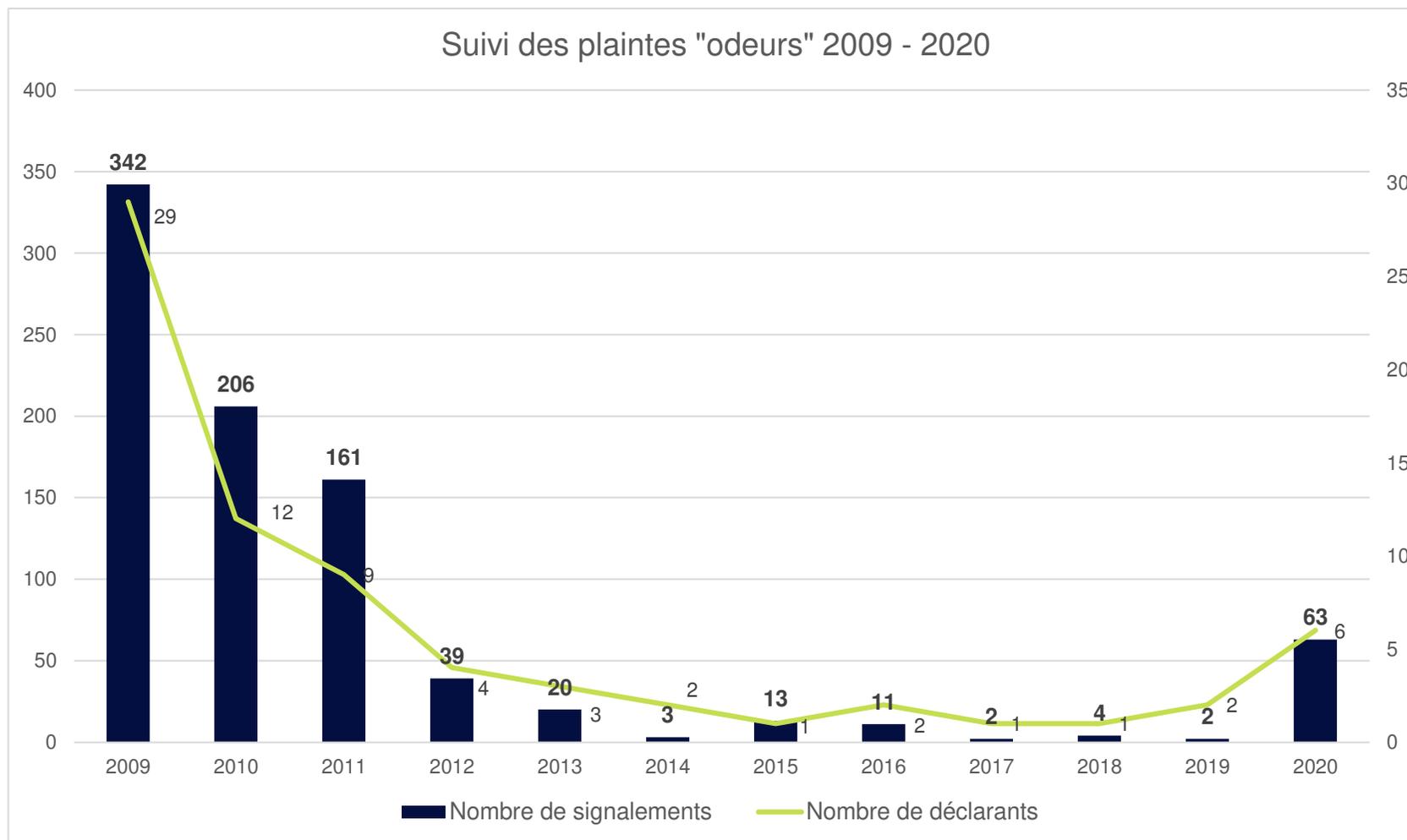
GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D'ACTIONS

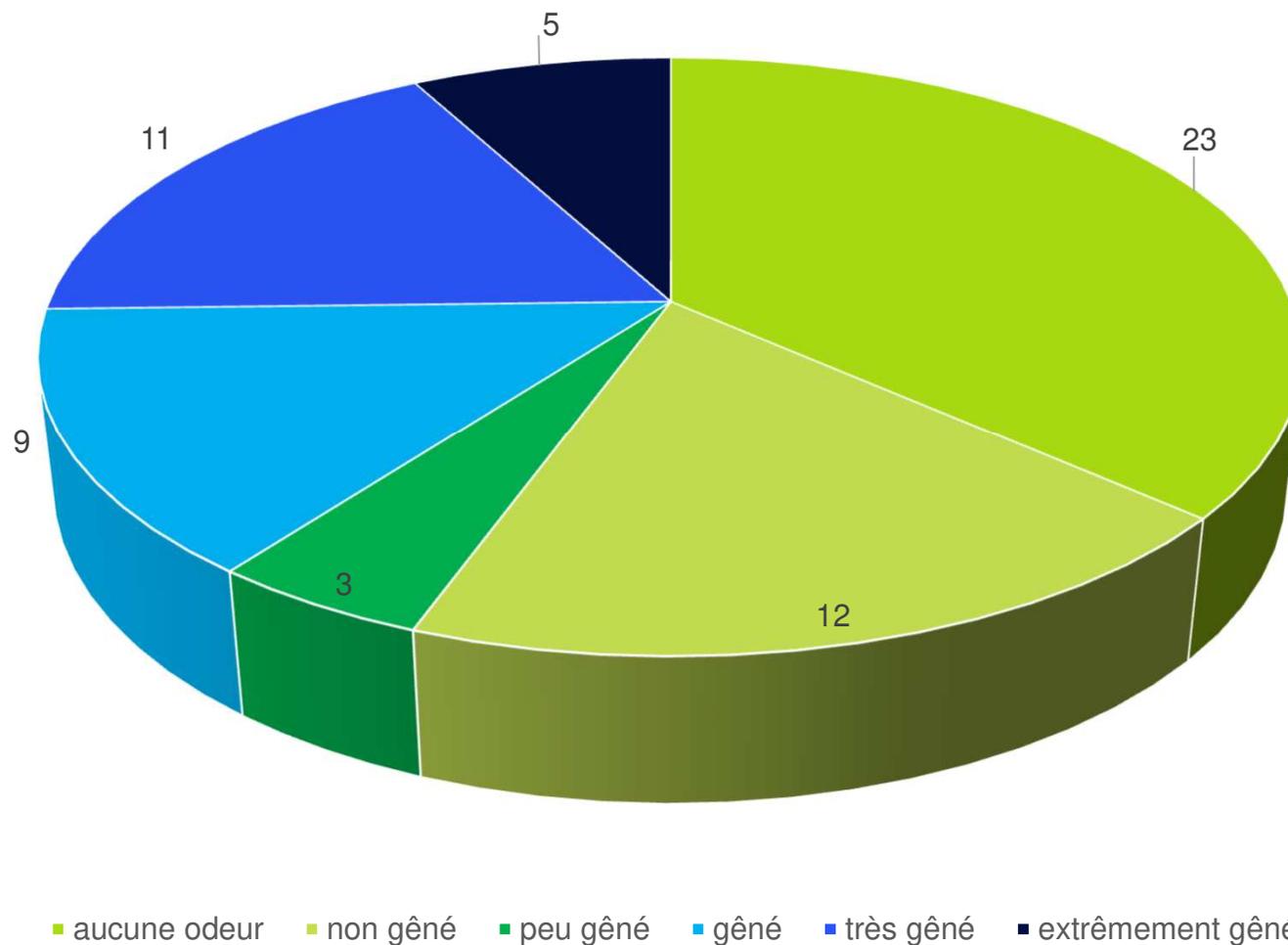
III - 2 – Traitement des odeurs



Sollicitations systématiques des riverains à participer à l'Observatoire en 2020



Caractéristiques de la gêne olfactive lors des observations 2020





Deconnexion

Configuration

Résultats

Informations

Contact

[Imprimer la carte](#)

Date début: 01/01/2020

Date fin: 31/12/2020

Période : Aujourd'hui

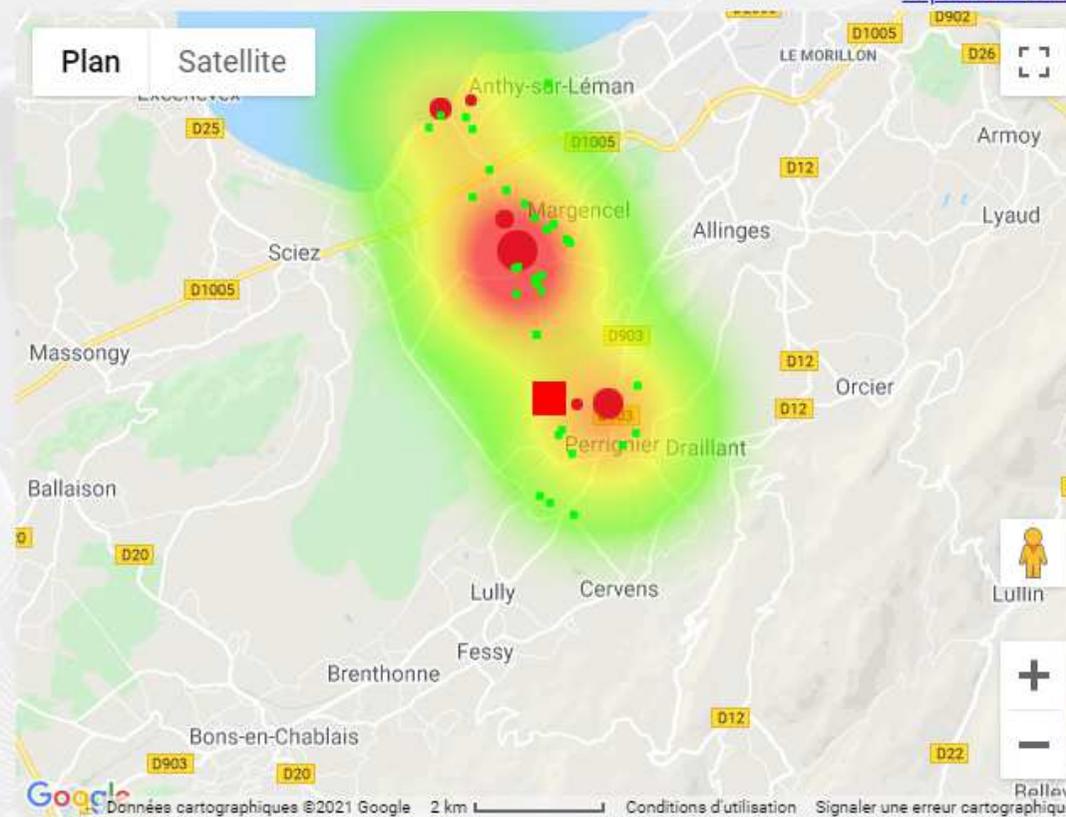
nombre d'appels total 63

- Affichage Panelistes
- Affichage Quartiers
- Affichage des Sites
- Affichage des Signalements mobile
- Affichage des Zones a risque

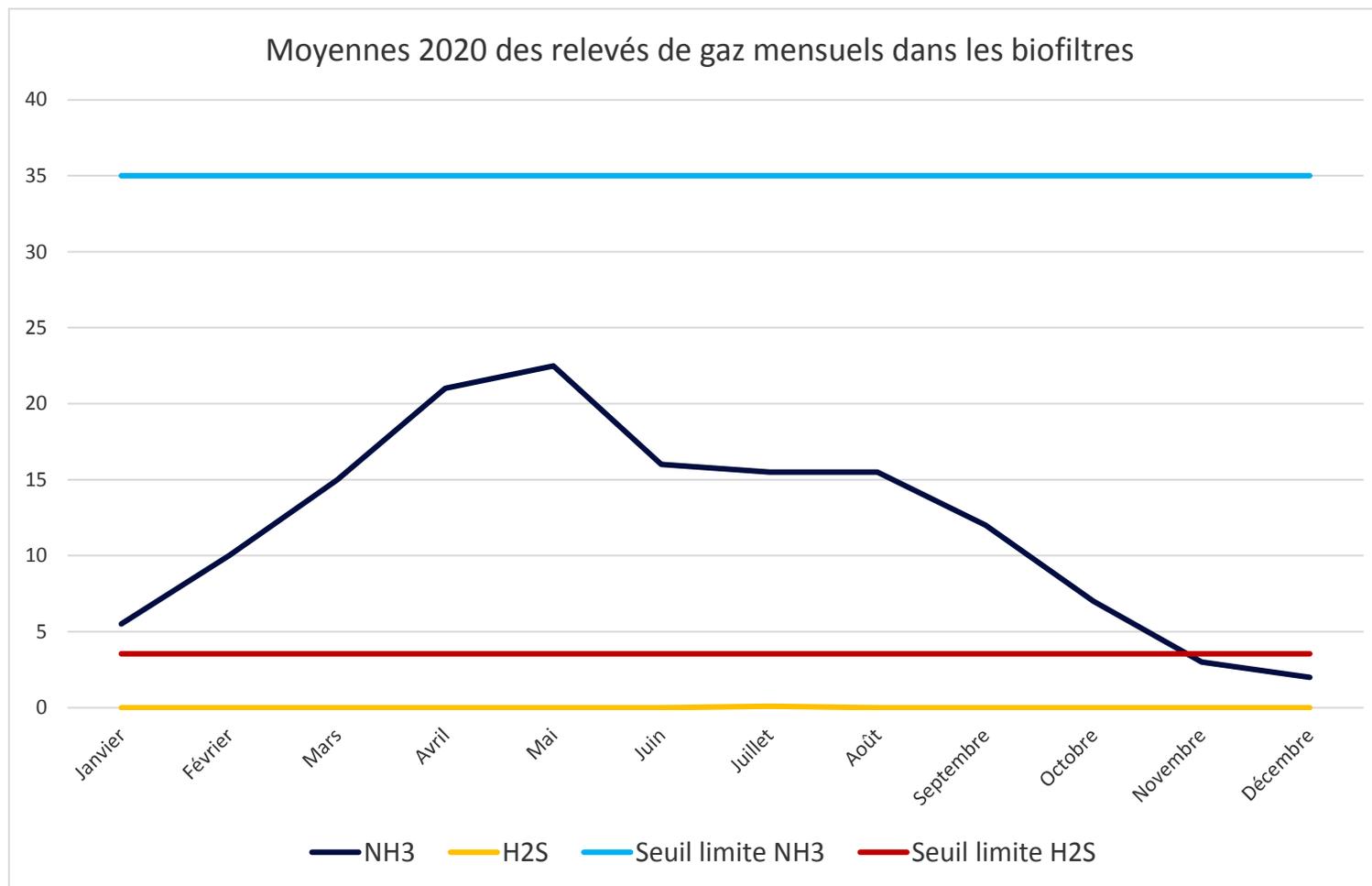
Affichage des camemberts

- Gêne olfactive RO+
- Intensité olfactive RO+
- Durée olfactive RO+
- Caractérisation RO+

- Toutes les Obs.
- Toutes les Obs. Mobile
- Toutes les Obs. sauf Mobile



Suivi mensuel des rejets NH3 et H2S en sortie de biofiltres



- Entretien annuel de l'unité de désodorisation réalisé par CLAUGER.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D' ACTIONS

III - 3 – Gestion des eaux

- 9 700 m³ de lixiviats ont été évacués en 2020 en station d'épuration.
- Entretien annuel du dégrilleur par la Suez Eau France.
- Suivi annuel qualitatif des rejets par la DREAL.



SOMMAIRE

PARTIE 1 : INTRODUCTION ET CONTEXTE

PARTIE 2 : BILAN D'EXPLOITATION 2019 – 2020

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES APPORTS

BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES EXPEDITIONS

PARTIE 3 : GESTION DU SITE

ACTIONS MENEES EN 2020

SUIVI DES ODEURS

GESTION DES EAUX

PARTIE 4 : PLAN D' ACTIONS

IV – Plan d'actions :

ACTIONS	AVANCEMENT	REMARQUE
Matériel : nouveau broyeur rapide.	100%	
Maintien des certifications ISO 9001, Agence de l'Eau, RISPO.	100%	Ok 2020, abandon de la SSD bois
Remplacement du 2 ^{ème} biofiltre de l'Usine.	100%	
Remplacement et ajout de nouvelles caméras thermiques avec des seuils de journée/nuite.	100%	
Obtention de l'agrément sanitaire pour le traitement des SPA.	70%	Visite préalable de la DDSCPP en juin 2021
Installation d'une caméra de vidéoprotection sur la zone « particuliers » : obtention de l'arrêté préfectoral en octobre 2020.	90%	Reste à équiper
Renouvellement du matériel : Nouveau crible à trommel en attente de livraison.	80%	Livraison prévue en juin 2021

ANNEXE : Lexique des sigles

- CLIS : Commission Locale d'Information et de Surveillance,
- AP : Arrêté Préfectoral,
- ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement,
- STEP : Station d'Épuration,
- RISPO : Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques,
- SSD : Sortie du Statut de Déchet,
- CTO : Composés Traces Organiques,
- ETM : Eléments Traces Métalliques,
- MS : Matière Sèche,
- MB : Matière Brute,
- MIATE : Matières d'Intérêt Agronomique issues du Traitement des Eaux,
- ZAR : Zone à Accès Restreint,
- SPA : Sous-Produits Animaux,
- QHP : Quart d'Heure Prévention,
- VL : véhicule léger.



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**